



## Assemblée générale

Par **Hanae 510**, le **08/11/2021** à **17:18**

Bonjour,

J'aimerais avoir quelques renseignements.

Je souhaite changer mes volets qui sont en piteux état, du coup j'ai envoyé une lettre recommandée pour une demande de travaux ainsi que connaître la date de la nouvelle assemblée générale.

Sauf que, j'ai énormément de mal à avoir la personne responsable de la copropriété.

Il a fallu plusieurs appels non répondus ainsi que plusieurs mails pour avoir comme réponse "Je vais réfléchir pour la date de l'assemblée générale."

C'était en début octobre et depuis plus rien.

Comment faire?

Est-ce que je peux quand-même faire mes travaux ?

Ça ne change en rien à l'intégrité de l'immeuble (je garde la même couleur et même format pour les volets)

En vous remerciant par avance.

Par **coprolectos**, le **08/11/2021** à **17:43**

Bonjour

Comment sont considérés les volets dans votre RDC ? Ce sont des éléments communs ou privatif ? Savoir que généralement ces équipements sont communs.

Vous avez fait une demande par LRAR au syndic afin qu'il ajoute votre question à l'ordre du jour de la prochaine AG, même si celle-ci doit avoir lieu l'an prochain. Dans votre courrier je pense que vous avez pris soin de préciser toutes les caractéristiques du matériel envisagé. Le format et la couleur des volets ne suffisent pas : il faut qu'ils soit identiques aux autres,

comme par exemple avec lamelles ou autre, en bois ou pas, etc. Une demande de question complémentaire à l'ordre du jour d'une AG peut être faite à tout moment de l'année, y compris si cette AG n'est pas encore programmée.

Le syndic ne peut pas refuser d'inscrire votre demande. Je ne vous recommande pas de commencer vos travaux avant que l'AG n'ait délibéré. Vous serez sans doute obligé de patienter quelques mois avant une AG.

Bien à vous

Par **Hanae 510**, le **09/11/2021** à **08:14**

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Effectivement les volets sont en communs. Dans mon courrier, j'ai précisé que je souhaitais mettre des volets en aluminium tout en respectant la forme (en lames avec la forme Z)

Ce qui pose soucis c'est que d'habitude, l'AG se fait en fin d'année et là toujours rien.

Et surtout que l'un de mes volets est vraiment en piteux état (j'ai envoyé des photos pour montrer le caractère urgent.)

Par **coproleclos**, le **09/11/2021** à **09:38**

Bonjour

Et l'urgence est apparue du jour au lendemain, ou vous avez été négligeant(e) durant de longs mois ou longues années ? (voir par ailleurs également).

Bien à vous